

Mobilisation des retraité-e-s le 9 juin

Un appel des 9 organisations de retraité-e‑s

|  |
| --- |
| Alors que le gouvernement rabâche dans les médias que maintenant « *la relance est revenue* »,que « *ça va mieux* », la situation des retraité-e-s ne cesse de se dégrader.**Depuis maintenant plus de 30 mois notre pouvoir d’achat diminue sous le double effet du quasi blocage des pensions et retraites complémentaires, et des mauvaises mesures fiscales.** |

Près de 10 % des retraités vivent
sous le seuil de pauvreté

**En matière de fiscalité, le gouvernement a confirmésa volonté de mettre fin à la ½ part fiscale** supplémentaire pour la majorité des contribuables célibataires, divorcés ou veufs, vivant seuls, n’ayant pas d’enfants à charge et ayant au moins un enfant majeur.

**Il a confirmé aussi qu’il maintenait l’imposition des majorations de retraite pour les parents d’au moins 3 enfants, ce qu’il a décidé à partir des revenus de 2014.** Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d’impôts locaux ou de cotisations sociales.

Ces deux mesures s’ajoutent à la taxe de 0,3 %, dite CASA, pour faire payer par les retraité-e-s l'aide à l'autonomie. Alors que le gouvernement maintient les baisses d’impôts pour les entreprises et les plus riches, droit dans ses bottes, il refuse le rétablissement de la demi-part supplémentaire et le rétablissement de la non-imposition des majorations de pension !

La TVA est bien lourde pour les retraites, surtout les plus basses. C’est bien l’impôt le plus injuste.

Nombre de retraités n’ont même plus les moyens de se soigner

**Comment accepter que des milliers de retraités soient obligés de reprendre un travail pour survivre ?**

En 30 ans, le total des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 20 ! Pendant ce temps les salaires, les pensions sont loin de suivre cette progression ! La France est un pays riche et, pourtant, les inégalités ne cessent de se creuser : si, en 2002, les 10 % les plus riches avaient un revenu six fois supérieur aux 10 % les plus pauvres, dix ans plus tard, c’est plus de sept fois.

**Les retraités ont le droit de vivre décemment**. La retraite n’est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la carrière.

|  |
| --- |
| **Les organisations de retraité-e-s mobilisent depuis de nombreux mois****Dans l’unité, le 9 juin dans toute la France agissons pour :*** **Le retour à une revalorisation** annuelle des pensions au 1er janvier de l’année en prenant en compte l’évolution du salaire moyen.
* **Unepension au moins égale au SMIC** revalorisé, pour une carrière complète.
* **Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu**sur les pensions et l’abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.
* **L’amélioration du pouvoir d’achat** des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources dans le régime général.
* **Le développement et le renforcement de services publics** de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).
 |